

30 entreprises intègrent la 4^{ème} promotion de l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine

Le Conseil régional et ses partenaires, Bpifrance et ADI N-A, sont ravis d'annoncer le lancement de la 4^{ème} promotion de l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine. 20 PME et 10 ETI ont été sélectionnées (voir ci-dessous) et bénéficieront, pendant 24 mois, de ce programme d'accompagnement structurant.

Afin de créer les conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi en renforçant le tissu d'ETI et de PME régionales, le Conseil régional a mis en place dès 2017, en partenariat avec Bpifrance, le dispositif « Accélérateurs PME-ETI Nouvelle-Aquitaine ».

Dans le cadre de son Plan de Relance visant à réduire les impacts économiques de la pandémie actuelle, la Région a décidé de **soutenir plus encore ce programme d'accélération**. Elle propose aux dirigeants un **accompagnement sur mesure et un parcours d'excellence** de 2 ans, qui comporte :

- un diagnostic stratégique et des missions de conseil,
- du partage d'expérience entre dirigeants et des mises en relation,
- des séminaires de formation de haut niveau.

L'Accélérateur PME-ETI cible des **entreprises stratégiques, indépendantes et à fort potentiel de développement** et de création d'emplois sur les territoires.

30 entreprises régionales performantes, dotées d'un beau potentiel de croissance, montent à bord de l'Accélérateur PME-ETI en 2021, prêtes à affronter la crise et saisir de nouvelles opportunités pour mieux rebondir.

Avec cette nouvelle promotion multisectorielle, ce sont **146 entreprises régionales à potentiel** qui bénéficient ou ont bénéficié des programmes Accélérateurs PME-ETI (dispositifs Régional, Sectoriel ou National).

Une 4^{ème} promotion qui reflète la diversité des entreprises à potentiel de Nouvelle-Aquitaine

Les 20 PME et 10 ETI sélectionnées pour intégrer l'Accélérateur Nouvelle-Aquitaine offrent une **grande diversité sectorielle et géographique** : les promotions comptent **des entreprises high tech, des industries plus traditionnelles** mais également **des entreprises de services**.

En termes de taille d'entreprises, la promotion offre également une diversité importante :

- les PME réalisent un chiffre d'affaires compris entre 5 et 22 M€ et des effectifs compris entre 20 et 200 salariés ;
- la promotion des ETI compte des acteurs de tout 1er plan employant plusieurs centaines de salariés, dans l'industrie et les services.

Liste des PME de la promotion #4

Raison sociale	Secteur	Dép
ACTUEL VET	Distribution EPI	17
ADAM	Emballage bois	33
AMBELYS	Emballage	33
CAP INFO	Numérique	33
COBA ENERGIES	Energie	64
DEBEAULIEU TTE	Tôlerie	16
DISCAC	Mobilier	33
DS GROUP	Funéraire et Meubles	17
E2M GROUPE	Electricité, climatisation, chaudronnerie	33
FACYLITIES MULTI SERVICES	Entreprise adaptée	40

FICEP	Industrie (machines)	33
FLCI GROUP	Industrie (sièges)	24
GENERATION ROBOTS	Robotique	33
GO INDUSTRY	Industrie	17
ITERG	Centre technique	33
MEDISAFE	Distribution	64
NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE	Menuiserie	40
PLEBAC	Bâtiment	33
SOTOMECA	Industrie	33
T2I	Tôlerie	33

Liste des ETI de la promotion #4

Raison sociale	Secteur	Dép
BABCOCK WANSON	Chaudières, brûleurs	47
DAGARD	Chambres froides	23
EUCLIDE INDUSTRIE	Mécanique et chaudronnerie	87
EYREIN INDUSTRIE	Produits nettoyants	19
FILHET-ALLARD	Assurances	33
GROUPE ADRE	Détection réseaux et géoréférencement	33
PUJOL GROUPE	Automobile	47
THEBAULT	Bois	79
UNIKALO	Peintures	33
ZOLUX	Produits animalerie	17

Un programme « sur-mesure » conjuguant une offre individuelle de conseil, une dynamique d'émulation collective et un suivi personnalisé

Quatre piliers constituent le cœur du parcours suivi pendant 2 ans par les entreprises sélectionnées dans l'Accélérateur PME-ETI Nouvelle-Aquitaine :

- **Du conseil** avec, dès les premiers mois, l'élaboration d'une **photographie d'entrée 360° de l'entreprise** qui analyse le positionnement de l'entreprise sur une dizaine d'items de la stratégie à l'organisation RH en passant par l'international, la croissance externe, le développement commercial ou la transformation digitale. En fonction des conclusions de ces diagnostics sur-mesure, seront diligentées des missions de conseil complémentaires ciblées sur un ou deux leviers de croissance identifiés (digital, international, commercial, croissance externe, etc.).
- **Des actions de formation** en présentiel, en partenariat avec KEDGE et HEC, pour faciliter la prise de recul stratégique, complétées par des ateliers de travail, durant les deux années de l'accompagnement. Organisées sous forme de séminaire, les formations collectives permettent aux dirigeants d'échanger sur leurs problématiques et de partager leurs bonnes pratiques.
- **L'animation de la communauté** des entreprises membres, leur **mise en réseau** avec l'ensemble des promotions Accélérateurs déployées à l'échelle régionale et du club ETI de Nouvelle-Aquitaine.
- Un **suivi personnalisé et renforcé des projets de développement** de chacune des entreprises ayant intégré le programme, par les équipes dédiées du Conseil régional et d'ADI Nouvelle-Aquitaine.

Les 1^{ères} promotions régionales PME et ETI ont terminé leur parcours au sein de l'Accélérateur

Les 22 entreprises de la 1^{ère} promotion (14 PME et 8 ETI) lancée en 2017 ont terminé leur programme de formation et de conseil.

Les 29 entreprises de la 2^{ème} promotion (19 PME et 10 ETI) ont terminé leur parcours fin 2020.

Les 30 entreprises de la 3^{ème} promotion (20 PME et 10 ETI) sortiront de l'Accélérateur fin 2021.

Contacts presse :

Région Nouvelle Aquitaine
Rachid Belhadj
05 57 57 02 75
presse@nouvelle-aquitaine.fr

Bpifrance
Laure Schlagdenhauffen
01 41 79 85 38
laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr

Directeur de l'Accélérateur PME-ETI
Jean-Georges Micol
06 74 09 77 30
jg.micol@adi-na.fr